

# Surmortalité par cancers à Saint-Nazaire. L'étude de la préfecture révèle un chiffre plus inquiétant

[Presse Océan](#) Marina CESSA. Publié le 26/10/2023 à 16h35

La surmortalité des hommes de moins de 65 ans dans le bassin nazairien, de 38 % par rapport à la moyenne nationale en 2013 est passée à 42 % en 2015. La mise de côté de ce chiffre par la Préfecture après un nouveau point d'étape sur la surmortalité par cancers indignes les associations d'habitants.



Didier Ott de la LDH a fait une carte des activités générant de la pollution. | PO-MC

Le 18 octobre 2023, le sous-préfet a réuni le président de Saint-Nazaire Agglo, des élus du territoire, des professionnels de santé, des représentants de l'Agence Régionale de Santé et des associations d'habitants pour faire un point d'étape sur [l'étude de zone décidée il y a trois ans](#). Celle-ci avait été décidée après la publication de chiffres inquiétants mentionnant une surmortalité par cancers des hommes et des femmes de la région nazairienne de 28 % par rapport au chiffre national. La presse n'était pas conviée à ce rendez-vous. Un communiqué commun de la Préfecture, de Saint-Nazaire Agglo et de l'ARS a toutefois été envoyé à notre rédaction. Pour les associations de riverains du site industrialo-portuaire (Vivre à Méan-Penhoët, AEDZRP, Habitants du village de Gron) et la Ligue des Droits de l'Homme, ce communiqué est choquant par ce qu'il ne révèle pas.

## 42 %

C'est l'information inquiétante qui a été reçue par les participants à cette réunion. Entre 2013 et 2015, la mortalité prématurée des hommes de moins de 65 ans a augmenté de 4 points. Cette surmortalité est de 42 % par rapport à la moyenne nationale. Pour les femmes, elle est de 9 %. On ne comprend pas

que ce chiffre soit occulté dans le compte-rendu transmis à la presse , s'étonne Christian Quellard de Vamp.

## Les causes

L'explication de cette surmortalité avancée par la Préfecture gêne les associations de riverains. Le discours c'est de dire que cette surmortalité est liée à la surconsommation d'alcool et de tabac , poursuit Christian Quellard. Mais quand le député Matthias Tavel a demandé si une étude le montrait, la réponse a été non. C'est quand même scientifiquement très léger .

## Chiffres des cancers

Les chiffres du Suivi Individuel Renforcé étonnent les associations. Un tableau des différents cancers affectant les habitants des dix communes de l'agglomération mentionne par exemple que sur les villes de Trignac et Montoir-de-Bretagne, le nombre de cancers du foie est de +41 % et 43 % par rapport aux chiffres du département. A Saint-Nazaire, il est de -7 %. Il y a bien une autre cause que l'alcool . Et pour ces représentants des habitants, elle est à chercher dans [la pollution générée par l'activité industrielle](#).

## Les produits

Des polluants ont été identifiés par l'étude : les [particules fines](#) et ultra-fines, les métaux lourds comme le [chrome 6](#) ou le nickel, les composés organiques volatils, la silice cristalline, les pesticides et raticides. C'est l'aspect positif de l'étude , convient Didier Ott de la LDH.

## Les mesures

L'étude de zone entre dans sa troisième phase qui est celle des mesures. Les associations tiquent à nouveau. D'abord parce que ces mesures se basent sur ce que les entreprises déclarent. Sur 163, seules 63 entreprises ont répondu. De plus elles donnent leurs mesures de ce qui sort de leurs cheminées. Mais certaines n'en ont pas et ça sort par les portes ». Ces dernières ne sont pas comptabilisées. Ce qui inévitablement donne une [sous-estimation](#) et écarte des polluants des futures mesures. La durée de celles-ci est aussi remise en question par les associations. Elles dureront huit semaines, c'est riquiqui , ironise Didier Ott qui souhaite, comme les autres représentants, des mesures en continu.

## L'impression

Les associations ont cette désagréable impression que la Préfecture préférerait que le tissu industriel ne puisse être responsable de cette surmortalité. Comme si on ne voulait pas trop se mouiller. On continue à fabriquer de l'ignorance quand on n'informe pas les gens , estime Michel Le Cler de l'AEDZRP. Pour l'heure, cette étude a coûté 150 000 €. La préfecture dit que c'est beaucoup, nous, on trouve que ce n'est rien rapporté aux bénéfices des entreprises . Les associations se questionnent sur leur participation aux échanges sur cette étude de zone.